

Nancy - emploi du temps L2

Par **palizia**, le **02/09/2009** à **11:54**

Je voulais savoir si quelqu'un pouvait aller voir l'emploi du temps de L2 droit unité C svp je pense que ça sera affiché

Par **JimLafleur**, le **02/09/2009** à **12:38**

Salut, j'y suis allé hier pour voir l'emploi du temps! Alors en fait les étudiants de l'unité C de L1 se retrouvent en L2 en unité A (pourquoi? j'en ai aucune idée =))

alors voilà le topo, sous réserve d'introduction dans cet emploi du temps du cours d'économie des entreprises, qui sera incorporé dès la rentrée d'après une note inscrite sous ledit emploi du temps:

Lundi: -Histoire du droit des obligations 13h-15h
-Sociologie politique 15h-17h

Mardi: -Histoire du droit des obligations 13h-14h
-Sociologie politique 15h-16h

Mercredi: Rien (du moins pour le moment... ?)

Jeudi (ça se corse): -Droit des obligations 8h-10h
-Droit pénal 10h-12h
-Droit des affaires 13h-15h

Vendredi: -idem le matin
-Droit des affaires 13h-14h

Samedi (là ça fait mal :/) : -[b:2yfnjxut]Droit administratif 8h-12h (!!!)[/b:2yfnjxut] an!

A titre de comparaison l'emploi du temps de l'unité B (celle où nous aurions dû être selon la logique de l'an passé) est bien compacté: ils font lundi mardi et mercredi complets (à savoir 8h-17h, 8h-15h et 8h-16h ou un truc du genre). Donc quel emploi du temps est le mieux? franchement je suis partagé sur la question, notamment en raison d'un samedi particulièrement calamiteux.

Par **PinkNonoNHS**, le **02/09/2009** à **15:51**

:shock: :shock: :o :shock: :o

Où là là 4h de Dt Admin le Samedi matin d'affilé Image not found or type unknown

Déjà l'année dernière 2h de suite c'était chiant mais là... Bref bienvenue à la fac de Dt de Nancy, organisation zéro... C'est de pire en pire en année j'ai l'impression...

En L3 les emplois du temps ne sont toujours pas affichés alors qu'ils le sont pour les L1, L2,

M1 et M2 Image not found or type unknown

Par **bulle**, le **02/09/2009** à **18:45**

[quote="PinkNonoNHS":19gmilfg]

[/quote:19gmilfg]

Salut, moi aussi je rentre en L3 cette année et pour l'emploi du temps d'après ce que j'ai compris on pourra aller le chercher vendredi: [http://fac-droit.univ-nancy2.fr/digital ...
_e2009.pdf](http://fac-droit.univ-nancy2.fr/digital..._e2009.pdf)

Sinon 4h de droit admi de suite je ne pensais pas que c'était possible car on nous a tjr dit qu'on ne pouvait pas avoir plus de 3h du même cours le même jour... hé bien courage!

Par **mathou**, le **02/09/2009** à **19:35**

[quote="bulle":psr92anj]Sinon 4h de droit admi de suite je ne pensais pas que c'était possible car on nous a tjr dit qu'on ne pouvait pas avoir plus de 3h du même cours le même jour... hé bien courage![/quote:psr92anj]

Je ne savais pas Image not found or type unknown J'ai souvent eu des cours de 4 ou 5h - surtout dans des matières où le professeur ne pouvait intervenir qu'un seul jour par semaine. J'ai aussi eu un professeur qui faisait des cours d'avance pour rattraper des absences éventuelles... ceux de Nancy

voient de qui je parle Image not found or type unknown

Par contre j'ai cru voir que la fac de droit se dotait comme la fac de sciences d'une sorte de planning en ligne avec les emplois du temps, est-ce que ça vous dit quelque chose ?